

**C.C.A.S. DE
FONTENAY SAINT PERE**

Date de convocation : 08/04/2013
Date d'affichage : 08/04/2013

Nombre de Délégués : En exercice : 8
Présents : 6
Votants : 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil treize, le **15 avril** à 17 h 00 les Membres du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis, au siège, à la Mairie de **Fontenay-Saint-Père**, sous la Présidence de Madame Catherine **COUSIN**, Maire, Présidente du C.C.A.S.

Présents : GOUET – MUCZYNSKI – GRILLOU –FOURDAN – GODAN, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme FICHET – M. COLLIN.

Madame Danièle GRILLOU a été élue secrétaire de séance.

Tarif des repas à domicile

Les Membres du C.C.A.S.,

à l'unanimité,

Décide de ne pas augmenter le prix du repas à domicile.

Dit qu'à partir du 1^{er} septembre 2013 les tarifs seront inchangés, c'est-à-dire :

- 5,20 € pour un repas à domicile avec un choix individuel
- 0,70 € pour un potage en supplément du repas.

Pour extrait conforme au registre des délibérations, le 15 avril 2013.

Catherine COUSIN,
Maire, Présidente du C.C.A.S.